



Huissier de justice comment ça marche

Par **nito**, le **12/11/2015 à 11:55**

Bonjour j'ai été condamné par le tribunal de grande instance en 2008 de 2000 euro d'indemnité, puis en fin 2010 après relance par un huissier de justice mon compte bancaire a été bloqué et ensuite je suis passé encore une fois en 2011 devant le juge pour une conciliation avec l'huissier de justice qui ma ajouté des frais de 195 euro.rnrnDepuis cette décision je payer 50 euro tous les mois depuis janvier 2011.rnrnDe janvier 2011 a novembre 2015 j'ai payer un total de 2930 euro et le huissier me réclame encore 350 euro.rnrnJe voudrais savoir pourquoi d'huissier ma fais payer autant alors que je devez verser que 2000 euros sans les frais, je ne comprends pas pouvez vous me renseigner si cela et normale, et si je dois continuer a payer alors que j'ai dépasser le montant que je devez réglé.rnrnen attente de votre réponse je vous remercie d'avance. Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **12/11/2015 à 14:29**

Bonjour, vous devez aussi payer les frais de l'huissier car il ne travaille pas gratuitement,cordialement

Par **morobar**, le **12/11/2015 à 15:49**

Et les intérêts ne sont pas nuls loin s'en faut.rnLe crédit gratuit cela n'existe pas.

Par **amajuris**, le **12/11/2015 à 17:02**

et quand vous remboursez votre dette, cela sert d'abord à payer les frais d'huissier, puis les intérêts de la dette et en dernier lieu la dette. rnsi vos remboursements sont faibles votre dette ne sera jamais remboursé.

Par **nito**, le **15/11/2015 à 23:44**

Merci beaucoup pour votre réponse et je voudrais savoir également si c'est normal que je paye 1300 euro de plus sur une dette de 2000 euro merci a vous

Par **morobar**, le **16/11/2015 à 08:03**

Cela n'est pas spécialement étonnant. rnsi un jour vous empruntez pour un bien immobilier, vous paierez plus d'intérêt que de remboursement du capital. rnalors avec les taux d'intérêt à court terme outre les frais de recouvrement, à mon avis vous n'allez pas tarder à devoir en sus, plus que le capital initial.

Par **nito**, le **16/11/2015 à 15:18**

Merci beaucoup pour votre réponse et je voudrais savoir également si c'est normal que je paye 1300 euro de plus sur une dette de 2000 euro merci a vous

Par **amajuris**, le **16/11/2015 à 17:15**

les réponses précédentes vous indiquent qu'à la dette initiale s'ajoutent les intérêts et les frais de recouvrement. rnplus vous attendez pour payer, plus votre dette augmente.